24 Immobiler



Ceci pourrait être votre publicité!

Communiquez avec vos clients de demain.

021 349 50 50 | goldbach.com annonces@24heures.ch

GOLDBACH

Sommaire

Une localité vaudoise vue à travers une carte postale ancienne

Page 4

À défaut de s'évader, il est temps de (re)faire son jardin Page 12

Spécial Commercial

Vente page 5

Petites annonces page 10

Location page 11

PUBLICITÉ

Alliez bonheur et patrimoine. Devenez propriétaire!





Magnifique 4½ pièces

- 155 m², contemporain
- Belle terrasse
- Fr. 1'620'000.- + 2 pl. parc int.
 Fr. 3'890'000.- + garage

Bardiya Louie 022 990 90 91



Attique de 413 m²

- Propriété 7 pces avec terrasses
- Exposé plein sud

Sandra de Wolff 021 331 55 38



Villars-Ste-Croix web 20-132-02

- Villa à deux logements Grands espaces, ~180 m² hab.
- Quartier résidentiel
- Fr. 1'590'000.-Luigi Lombardi 021 331 17 08



Mézières web 19-111-03

Dernier lot!

021 331 55 61

- Appartement neuf 4½ pièces
 Sud-est, vue à couper le souffle
- Belle terrasse, jardin ~224 m²
- Fr. 775'000.- + pl. int. et ext. Patrick Schenk



Chardonne web 19-911-13

- Duplex 6½ pièces 203 m²
- Contemporain, rénové en 2010
- Fr. 1'330'000.- + parc et box

Laurent Dutoit 021 925 70 76



Montreux/Clarens

4½ pièces avec cachet 💚

133 m², belle vue lac

10 min à pied de tout

Fr. 880'000.- + pl. parc ext.

Lucrèce Constantin 021 965 44 48

Bernard Nicod GROUPE 2

www.bernard-nicod.ch

Nyon 022 990 90 90

Aubonne 021 807 15 15

Morges 021 804 79 79

YVERDON 024 424 24 24

LAUSANNE 021 311 11 11 021 331 55 55 GENÈVE

022 718 08 88

VEVEY

021 925 70 70

MONTREUX 021 965 44 44

Aigle

024 468 55 55

Monthey 024 473 88 88

Immobilier 7 6 Immobilier 24 heures | Mercredi 24 juin 2020 24 heures | Mercredi 24 juin 2020

Vente

Des outils professionnels pour les vendeurs sans intermédiaire

Deux nouveaux services sont proposés aux particuliers qui veulent vendre seuls leur bien. Présentation.

Laurent Buschini

n matière immobilière, à défaut de statistique nationale, les professionnels de la branche estiment qu'au moins la moitié des transactions annuelles se font de particulier à particulier. Un marché important sur lequel les courtiers professionnels lorgnent depuis longtemps. Depuis quelques semaines, de nouveaux services sont offerts aux propriétaires qui veulent vendre sans avoir recours à un intermédiaire. L'une des plus importantes enseignes de courtage de Suisse romande, Cardis Sotheby's International Realty, a lancé au début du mois de juin un nouveau service sous la forme d'une plateforme, Partenaire Particulier, qui a aussitôt créé la polémique parmi le landerneau romand de l'immobilier. Un autre projet, Immo Proprio, proposé par le fondateur de Home 3D, société active dans les visites virtuelles, est sur le point de commencer ses activités. Présentation.

Cardis Sotheby's International Realty a lancé Partenaire Particulier. Soit l'accès sous contrat à une plateforme qui facilite la mise en vente et la publication durant trois mois d'un bien immobilier sur le site de l'enseigne de courtage et sur les principaux sites de vente immobiliers de Suisse romande. Prix d'accès tout inclus: 500 francs. L'utilisateur doit remplir lui-même les informations sur le bien à vendre. Sur la base de ces données, un outil d'estimation automatisé lui fournit une fourchette de prix. Mais au final c'est le vendeur qui fixe la valeur de son bien. Il se charge aussi des photos, de l'organisation des visites et, si elle se fait, de la conclusion de la vente devant notaire. Par contre, pour ce prix, il ne bénéficie d'aucun conseil de la part des courtiers de Cardis Sotheby's International Realty. Fondateur de la société et administrateur délégué, Philippe Cardis explique comment est né ce concept novateur.

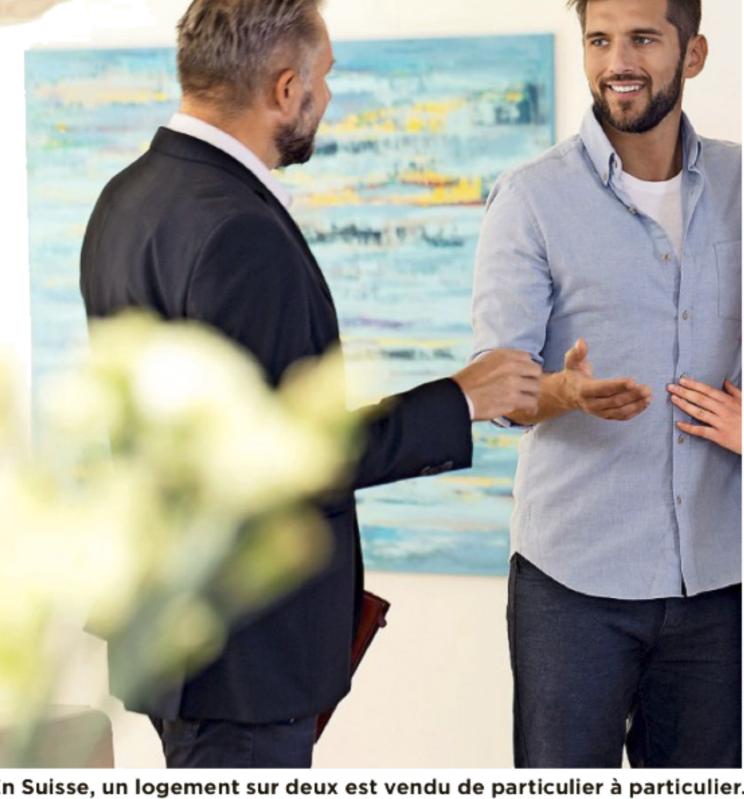
«Une bonne partie des propriétaires ne veulent pas passer par un courtier pour vendre leur bien. Ils pensent pouvoir le faire seuls et ne veulent pas payer la commission de courtage. Mais ce n'est pas si simple de vendre sans intermédiaire. Nous avons eu l'idée de leur faciliter la tâche en leur proposant le nouveau service Partenaire Particulier. Nous leur mettons à disposition un outil professionnel très facile d'utilisation pour simplifier au maximum les opé-

Contrat de courtage associé

Le contrat d'utilisation de Partenaire Particulier est couplé avec un contrat de courtage qui lie l'utilisateur et la société de courtage. En clair, les courtiers de Cardis Sotheby's International Realty peuvent proposer leurs propres clients aux vendeurs qui utilisent la plate-forme. Libres à ces derniers d'accepter ou non les propositions qui leur sont faites. Mais s'ils les acceptent et que la vente se conclut par ce biais, le vendeur devra payer au courtier qui lui a amené l'acquéreur une commission de 2% sur la transaction (qui s'ajoutent aux 500 francs du contrat pour l'accès à la plate-forme). Pour rappel, le taux de la commission d'un courtier varie entre 3 et 5% selon la région et le bien à vendre.

Ce mélange entre contrat de vente pour particuliers et contrat de courtage a créé la polémique. Certains concurrents ont accusé Cardis Sotheby's International Realty de proposer un produit d'appel pour attirer de nouveaux clients (lire la relance en page 7).

Philippe Cardis ne cache pas qu'il entend créer un réseau de propriétaires qui veulent vendre seuls grâce à Partenaire Particulier. «On s'intéresse à cette clientèle, c'est vrai. Elle représente actuellement le tiers de nos mandats. Nous espérons la développer pour qu'elle constitue la moitié de nos affaires.» Une croissance qui pourra s'appuyer grâce à ce nouveau service. Car Philippe Cardis sait qu'une partie des propriétaires qui veulent vendre seuls échoueront dans leur démarche. «Ils auront par exemple surévalué le prix de leur logement. S'ils n'y arrivent pas seuls, ils auront besoin de nous. Nous pourrons leur proposer un autre service avec une commission de courtage diminuée, car notre travail n'aura pas été aussi important que pour un contrat traditionnel. Nous n'aurons



En Suisse, un logement sur deux est vendu de particulier à particulier. commission à un intermédiaire, ISTOCK

pas passé autant de temps sur le dos-

Philippe Cardis estime donc être totalement transparent avec le contrat de la plate-forme Partenaire Particulier. «La prestation de 500 francs est payée pour l'accès à une prestation où la personne vend son bien seule. Bien entendu, les vendeurs particuliers s'appuient sur la crédibilité de notre marque. C'est un atout supplémentaire pour eux. Et nous leur proposons un contrat de courtage couplé à l'utilisation de la plate-forme, mais il n'est pas intrusif. Les personnes sont libres d'accepter les propositions de nos courtiers.»

Éviter les erreurs de débutant

Fondateur d'ImmoProprio, Marc Henri Meyer propose un service différent aux propriétaires qui veulent vendre sans l'aide d'un courtier. D'abord sa société ne fait pas de courtage. Formé dans la technologie numérique, il a créé la société Home 3D. active dans la réalisation de visites virtuelles, principalement pour les agences immobilières. Avec Immo-Proprio, il souhaite offrir un outil de

présentation et de diffusion de qualité professionnelle. «Notre solution permet aux vendeurs d'éviter les deux principales erreurs de la personne qui veut vendre son bien sans intermédiaire: une mauvaise estimation de l'objet à vendre et une mauvaise présentation qui le dévalorise.»

Le forfait commence à 3900 ancs et varie jusqu'à 5900 francs pour des biens de plus de 300 m². En plus d'une estimation de l'objet par un membre de la Chambre suisse des experts en estimation immobilière (CEI), ImmoProprio propose également des photographies, une visite virtuelle 360 degrés, la vue par drone de la propriété et la réalisation des plans d'étage, le tout réuni dans un dossier de vente de qualité professionnelle. Ce forfait comprend aussi la rédaction et la diffusion de l'annonce sur les principaux sites immobiliers choisis par le vendeur (mais le prix de l'abonnement de publication est hors forfait). «Même s'il dispose du rapport détaillé et de l'estimation sur mesure donnée par un expert indépendant, le propriétaire reste toujours libre de fixer son prix de vente»,

précise Marc-Henri Meyer. C'est éga lement le propriétaire qui s'occupe des visites, car il connaît mieux que personne son logement et les éventuelles rénovations effectuées.» Le client d'ImmoProprio trouve aussi sur le site des conseils et des informa tions pour toutes les étapes de la vente, jusqu'à la recherche d'un notaire pour la conclusion de l'affaire.

«Nous proposons aux propriétaires de commercialiser leur bien dans les meilleures conditions, en leur permettant de gérer eux-mêmes la transaction. Avec une présentation professionnelle et la possibilité de découvrir à distance le bien grâce à la visite virtuelle, le propriétaire met tous les atouts de son côté pour réussir sa vente.» Marc-Henri Meyer rencontre ses premiers clients la semaine pro-

Le fondateur d'ImmoProprio est conscient que le marché de la vente évolue. «Pour le courtage, l'arrivée de nouvelles sociétés comme Neho ou Kiiz représente un coup de pied dans la fourmilière.» Ce modèle disruptif propose un processus de vente hautement numérisé à un tarif forfaitaire.

Une concurrence dont Philippe Cardis a aussi bien conscience. «L'intelli gence artificielle permet de nouvelles possibilités et nous ne pouvons pas aller contre cette évolution. Nous devons nous adapter. Certains de nos clients ont choisi ces nouveaux services pour économiser sur les commissions de courtage. Il en faut pour tout le monde.»

Courtage pas menacé

es vendeurs estiment être capables de vendre leur bien sans payer une

Philippe Cardis croit par contre toujours à la valeur du courtage et se défend de faire du dumping sur la commission avec sa nouvelle offre. Il ne pense pas que les clients de sa société choisiront la plate-forme Partenaire Particulier pour gagner au final 1% de commission. «Les propriétaires qui font appel à nos courtiers dès le départ veulent un accompagnement complet pour vendre le bien immobilier dont ils veulent se séparer. Et au final nous leur faisons gagner de l'argent car nous savons fixer le prix au plus juste. Vouloir gagner 1% sur la commission est en fait un mauvais calcul.» Une affirmation qu'une étude statistique ge-

nevoise confirme (lire ci-contre).

Une offre saluée si elle est sans ambiguité

 À la suite du communiqué annoncant l'offre Partenaire Particulier de Cardis Sotheby's International Realty, Christophe Aumeunier, secrétaire général de la Chambre genevoise immobilière (CGI), a diffusé un communiqué d'une rare virulence dans lequel il recommandait aux propriétaires «de bien identifier les prestations de courtage proposées par certains acteurs qui se disent disruptifs et bon marché». La CGI les invitait à être attentifs aux contrats proposés. «Je constate que notre prise de position a fait évoluer les choses, précise Christophe Aumeunier. J'ai eu un contact avec Philippe Cardis. La présentation du concept a évolué. Elle a permis de lever certaines ambiguïtés regrettables. Le fait qu'une commission de courtage de 2% est exigée a été précisé. On ne parle par exemple plus de vendre son bien pour 500 francs seulement, mais bien de la simple diffusion d'une annonce.»

Président de la Chambre suisse des diplômés de l'immobilier (ARCID), Julien Di Savino ne voit pas d'inconvénient à ce que des solutions soient offertes aux propriétaires qui veulent vendre leur bien seuls et ne craint pas une détérioration de la marge de commission traditionnelle même s'il reconnaît que la concurrence se durcit. «Si les propriétaires souhaitent vendre sans intermédiaire, autant qu'ils le fassent. Ceux qui échouent et se tournent ensuite vers un courtier sont souvent les premiers à vouloir négocier à la baisse la commission pour notre travail. Cela dit la solution proposée par Cardis Sotheby's International Realty est intelligente. Elle leur permet d'attirer de nouveaux clients. Si les vendeurs échouent, la société de courtage va récupérer des mandats. C'est sans doute là-dessus qu'elle compte, car je doute que la plate-forme soit rentable en faisant payer un droit d'accès de 500 francs.»

Le courtage rapporte au vendeur

Vaut-il la peine de passer par un courtier, même si l'on doit lui verser une commission que certains jugent excessive? Le plus souvent fixée à 3% (parfois jusqu'à 5% selon le type de bien et la région), la somme encaissée a beaucoup augmenté puisque le prix de l'immobilier a doublé en trente ans alors que le travail du courtier est resté le même. Pourtant une étude statistique prouve que l'intervention d'un intermédiaire est profitable pour e vendeur.

'Office cantonal de la statistique du canton de Genève vient de sortir une analyse sur les transactions immobiières dans le canton de 1990 à 2017. Depuis 2006, la statistique précise si la transaction a été réalisée entre par ticuliers ou avec l'intervention d'un intermédiaire. Entre 2006 et 2017, les courtiers ont assuré plus de la moitié des ventes de maisons individuelles et d'appartements en PPE. Résultat? «Le prix au mètre carré d'un appartement en PPE est en moyenne 18% plus élevé lorsqu'un courtier participe à la transaction que lorsqu'il n'y participe pas, écrivent les auteurs dans leur rapport. Pour une maison individuelle, cet écart s'établit à 45%.» La statistique genevoise établit la différence entre bien neuf ou revente. «En moyenne, le prix au mètre carré d'un appartement neuf est 7% plus élevé lorsque l'on fait appel à un courtier qu'en son absence, et cet écart se monte à 16% s'agissant d'un appartement non neuf. Pour une maison individuelle neuve, la différence se fixe à 2% de plus lors du recours à un courtier, et à 54% s'agissant d'une maison non neuve.»

Secrétaire général de la Chambre genevoise immobilière, Christophe Aumeunier en conclut: «Un courtier professionnel obtient des prix de vente bien supérieurs à des low cost de la branche ou à des transactions entre particuliers. Pour les propriétaires, mieux vaut donc obtenir un prix de vente plus élevé et payer une commission de courtage qui comprend une prestation professionnelle.»